Image not found or type unknown

Accident non responsable avec refus d'obtemperer

Par **Khalija**, le **18/10/2013** à **00:10**

Bonjour , voilà mon histoire . Un jour en revenant de chez des amis ma voiture a été percutée de plein fouet alors que jetais a l'arrêt a un feu rouge ! La personne du véhicule est sortie et je lui ai demande de faire un constat ce quelle a refuse . Le ton est monte et je lui ai dis dans ce cas la je vais appeler la police ce que j'ai fait ! Le policier ma demande sil y avait des blesses je lui ai dit que non ! Mais je lui ai dit que le responsable était fortement alcoolise ! Il ma dit que sil il n y avait pas de blesses ils ne pouvaient pas intervenir . Pendant ce temps la personne est rentrée dans son véhicule , mon mari a essaye d enlever les clés mais la personne est partie en trombe et mon mari a été éjecte sur la route ! C'est la que j'ai commence a crier et le policier ma dit qu'il menvoyait une patrouille ! Mon mari n'a pas été blesse ! La patrouille est arrivée ,ils nous ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire et que ce serait pris en charge par lassurance ! Le lendemain jappelle mon assurance qui me dit que comme je suis assurée au tiers je n'ai droit a rien ! Ils me demande quand même denvoyer un courrier et de déposer plainte ! Ce ce que je décide de faire. Mais en allant au commissariat on me dit que je peux pas déposer plainte car la personne s'est arrêtée et donc il nya pas de délit de fuite ! Je décide d' écrire au procureur de la replublique qui ordonne au commissariat de prendre ma plainte ! Ce que je fait ayant le numéro d' immatriculation je dépose plainte ! Cela fait plusieurs et je n'ai aucune nouvelle ! Mon assureur a part m'envoyer des courriers qu'ils ne peuvent rien faire , ne maccompagne pas ! La réparation est supérieure a la valeur de la voiture donc irréparable ,le contrôle technique se termine dans un mois et après ça je n'ai plus de voiture et pas les moyens de m'en acheter une ! Je voudrais savoir est ce que quelqu un aurait vécu une situation similaire ? Est ce que mon assurance aurait du proposer mon dossier au fond de garantie automobile ! Et que dois je faire maintenant ? Car je suis victime et c'est moi qui paye les conséquences ! Merci de lavoir lue

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés